



## Assemblée générale

Distr. générale  
15 septembre 2006  
Français  
Original: anglais

---

### Soixante et unième session

Point 76 de l'ordre du jour

### Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires

## Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires

### Rapport du Secrétaire général\*

#### Additif

1. Durant la période allant du 14 juillet au 15 septembre 2006, deux États ont présenté des rapports supplémentaires en application du paragraphe 10 de la résolution 59/37 de l'Assemblée générale. On trouvera ci-après les informations relatives à ces rapports.

### Rapports reçus d'États en application du paragraphe 10 de la résolution 59/37 de l'Assemblée générale

2. La Fédération de Russie a présenté un rapport daté du 19 juillet 2006, au sujet de divers incidents, notamment l'attaque armée qui s'est produite à Bagdad le 3 juin 2006 et a fait cinq morts parmi le personnel de son ambassade; les agressions dont ont été victimes des représentants russes dans les pays suivants : Angola, Éthiopie, Géorgie, Mozambique, Pérou, Pologne, République islamique d'Iran et Suède (2005) ainsi que Brésil (2006); les voies de fait et traitements dégradants infligés par la police au Conseiller à l'ambassade de Russie à Buenos Aires (le 5 mars 2006); les tentatives de pénétration par effraction dans les locaux d'établissements russes dans les pays suivants : Belgique, États-Unis d'Amérique (consulat général à San Francisco), Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Maroc, Norvège et Zimbabwe; le lancement de faux engins explosifs dans les locaux d'établissements russes dans les pays suivants : Autriche, Bulgarie, Danemark, ex-République yougoslave de

---

\* Le présent additif est publié pour rendre compte des contributions reçues par le Secrétaire général après la date limite du 15 mai 2006.



Macédoine, France, Hongrie, Pays-Bas et Pologne; les menaces d'attentat terroriste proférées par téléphone contre l'ambassade de Russie dans les pays suivants : Chypre, Estonie, Géorgie, Inde, Malaisie, Pérou, Roumanie, Slovaquie, Suède, Suisse et Turquie. Les parties pertinentes du rapport sont reproduites ci-après :

« La plus odieuse violation de la sécurité des représentants russes à l'étranger a eu lieu à Bagdad le 3 juin 2006 lorsqu'un groupe de terroristes brutalement attaqué à main armée un véhicule de l'ambassade de Russie en Iraq.

Un agent de l'ambassade a été tué sur le coup et quatre autres ont été pris en otages. Dix jours plus tard, ces derniers ont été sauvagement assassinés. Les responsables de ce crime n'ont toujours pas été découverts.

Au cours de l'année 2005, des représentants russes ont été victimes d'agressions en Angola, en Éthiopie, en Géorgie, au Mozambique, au Pérou, en Pologne, en République islamique d'Iran et en Suède. En 2006, un incident semblable s'est produit au Brésil. Qui plus est, les autorités officielles de ces pays n'ont pas informé les ambassades de Russie concernées des résultats de leurs enquêtes.

Le 5 mars 2006, un diplomate russe a été agressé de façon manifestement arbitraire en Argentine par des policiers qui s'en sont ainsi pris au représentant officiel d'un État souverain dans ce pays. Ce jour-là, au mépris de son immunité, les forces de maintien de l'ordre du pays hôte ont fait subir des voies de fait et infligé un traitement dégradant au Conseiller de l'ambassade de Russie à Buenos Aires, M. G. Todoua. Le diplomate russe a subi des dommages corporels graves au cours de cette agression.

Lorsque l'incident s'est produit, il circulait à bord d'une voiture munie d'une plaque d'immatriculation diplomatique. Quand, après avoir été arrêté par une patrouille de police, M. G. Todoua est sorti de son véhicule pour se présenter et montrer sa carte d'identité diplomatique, plusieurs coups lui ont été portés au visage et au ventre. Il a été projeté à terre et on lui a passé des menottes.

Le préjudice porté à la santé de M. G. Todoua a nécessité son hospitalisation temporaire. À ce jour, bien que le droit international ait manifestement été violé, l'Argentine refuse d'assumer les conséquences de l'incident.

Un grand nombre de tentatives de pénétration dans les locaux de représentations russes à l'étranger dans divers buts (en premier lieu dans l'intention de commettre un vol) ont été enregistrées en Belgique, aux États-Unis (au consulat général à San Francisco), en Italie, en Jamahiriya arabe libyenne, au Maroc, en Norvège et au Zimbabwe. De faux engins explosifs ont en outre été jetés dans l'enceinte de représentations russes en Autriche, en Bulgarie, au Danemark, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en France, en Hongrie, aux Pays-Bas et en Pologne.

Les ambassades de Russie à Chypre, en Estonie, en Géorgie, en Inde, en Malaisie, au Pérou, en Roumanie, en Slovaquie, en Suède, en Suisse et en Turquie, reçoivent par téléphone périodiquement des menaces d'attentat terroriste. »

3. L'Allemagne a présenté un rapport daté du 14 août 2006 au sujet des actes de violence commis contre des ambassades européennes à Damas (en 2006), des attaques contre le bureau de liaison allemand à Ramallah, contre son antenne de Gaza et contre son ambassade à Téhéran ainsi que de l'intrusion de soldats et de membres des forces de sécurité du Sri Lanka dans l'appartement d'un diplomate allemand (au cours de la nuit du 29 au 30 avril 2006). Les parties pertinentes du rapport sont reproduites ci-après :

« Le rapport de la République arabe syrienne daté du 13 février 2006, que le Secrétaire général a fait distribuer le 3 mars 2006, fait référence à des actes de violence commis à l'encontre d'ambassades européennes à Damas à l'occasion de la publication de certains dessins dans la presse européenne. L'ambassade d'Allemagne à Damas n'a pas été endommagée au cours de ces incidents. Le Gouvernement fédéral a noté que, dans son rapport, la République arabe syrienne se déclare disposée à accorder des dommages-intérêts au États touchés.

Dans le même contexte se sont produites des attaques contre l'Allemagne dirigées contre le bureau de liaison allemand à Ramallah, contre son antenne à Gaza ainsi que contre l'ambassade d'Allemagne à Téhéran. Des manifestants ont infligé des dégâts matériels aux locaux depuis l'extérieur. Le personnel de ces établissements n'a pas été touché.

Au cours de la nuit du 29 au 30 avril 2006, des soldats et des éléments des forces de sécurité du Sri Lanka ont pénétré dans l'appartement protégé d'un diplomate allemand en son absence et l'ont perquisitionné. »